

Présentation de la certification complémentaire, enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère



Académie de Versailles

13 novembre 2019

Emmanuelle Le Flem, CMI histoire-géographie

Dominique Noisette, IA-IPR physique-chimie

Laurent Bergez, IA-IPR anglais

Françoise Parillaud, IA-IPR d'anglais

Elisabeth Thomas, IA-IPR allemand

Objectifs de la réunion



Présenter le contexte national et académique de l'enseignement des disciplines non linguistiques en LVE



Rappeler les enjeux de l'enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère

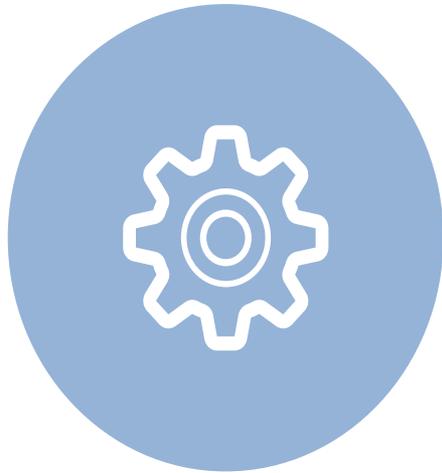


Présenter la certification complémentaire et ses attendus



Présenter les modalités d'accompagnement et de formation pour préparer la certification complémentaire

Contexte National et académique



Le rapport Manes-Taylor



Plan Langues



Le plan Langues vivantes

- **Axe 1** : le renforcement des acquis des élèves dès l'enseignement primaire
- **Axe 2** : la consolidation dans le secondaire des compétences acquises par les élèves notamment grâce au développement des disciplines dites « non linguistiques »
- **Axe 3** : la conception de modalités innovantes d'enseignement des langues étrangères
- **Axe 4** : la création d'outils d'évaluation pour accompagner les élèves tout au long de leur parcours
- **Axe 5** : le développement des enseignements internationaux
- **Axe 6** : le développement des mobilités via l'ouverture du système éducatif français sur l'Europe et le monde



PROPOSITIONS POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Oser dire
le nouveau monde



Rapport remis
le 12 septembre 2018

par Alex Taylor,
journaliste
et Chantal Manes-Bonnisseau,
inspectrice générale
de l'éducation nationale

Plan d'actions

Action 2: favoriser une régularité de l'exposition, dans le premier degré et au collège

Action 1: favoriser une précocité de l'exposition aux langues vivantes, dès la maternelle

Action 3 : favoriser la pratique systématique de l'anglais

Action 4: rendre l'enseignement plus structuré et progressif en prenant appui sur des ressources nationales



Action 5 : utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle



Action 6 : inscrire le parcours des élèves dans un cadre de référence européen (test de positionnement en 3^{ème}, attestation de langue pour les bacheliers généraux et technologiques bac 2021, certification de langue pour les élèves inscrits dans des parcours spécifiques)



Action 7 : mieux accompagner les professeurs pendant leur formation initiale



Action 8 : mieux accompagner les professeurs pendant leur formation continue



Action 9 : multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux et créer un réseau d'établissements labellisés EUROSCOL



Action 10 : créer un baccalauréat français international



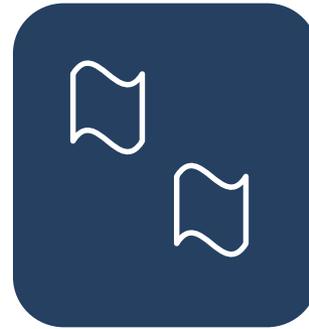
Les sections à ouverture linguistique, européenne et internationale dans l'académie de Versailles



Les Sections
Européennes et
de Langues
Orientales (SELO)



Les sections
internationales
(SI)



Les sections
binationales



[La Délégation
aux affaires
européennes,
internationales
et à la
coopération
DAREIC](#)

Les sections européennes ou sections de langues orientales (SELO)

dans le cadre du projet d'établissement

Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la SELO (LVA ou B)

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL), dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la SELO.

Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une DNL.

La discipline non-linguistique (hors SELO)

sous la responsabilité d'un professeur doté ou non d'une certification complémentaire en LV

Pas d'enseignement spécifique de langue vivante.

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : Au moins 1h hebdomadaire de l'enseignement commun est enseigné en langue étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du candidat).



Les sections européennes et de langues orientales dans l'académie

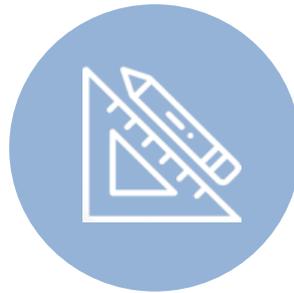
188 lycées proposent des sections
européennes (68 LP et 120 LGT)

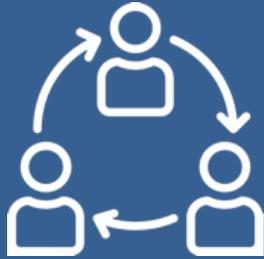
329 sections européennes

- **219** en séries générales et technologiques
- **110** en séries professionnelles
- Une grande diversité de langues et de DNL
- 5 langues représentées
- Une vingtaine de disciplines

Création des sections européennes en 1992 (BO n°33 du 3 septembre 1992)

Pourquoi enseigner une discipline/un champ disciplinaire en langue vivante étrangère?





une plus-value
pour les élèves

- Un contexte différent de celui du cours de LV
- Des situations de communication variées et concrètes
- Un transfert qui incite au développement de stratégies de contournement
- Une autre approche de la discipline via un autre éclairage socio-culturel



une plus-value
pour l'enseignant

- Des compétences professionnelles enrichies
- Un décentrement et une évolution des pratiques
- Diversification des pratiques pédagogiques
- Opportunité de développement professionnel



une plus-value
pour
l'établissement

- Ouverture européenne
- Interdisciplinarité
- Ouverture à la culture de l'autre et approfondissement de la connaissance de sa propre culture
- Un enseignement attractif

La certification complémentaire en LV

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE en DNL

Réunion d'information



Langues vivantes

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Modalités d'inscription

- BO du 12 février 2004, du 8 octobre 2005 et BO n°30 du 25 juillet 2019.
 - Organisation inter-académique avec le SIEC
 - Calendrier
 - inscription par internet du lundi 14 octobre au vendredi 15 novembre 2019 minuit.
- <https://inscrinetpro.siec.education.fr/index/description?exa=248>
- envoi du mémoire avant le 17 décembre 2019
 - épreuve orale : du 24 au 28 février 2020



Les modalités de la certification

- BO n°30 du 25 juillet 2019 note de service 2019-104 et le rapport du jury publié chaque année sur le site du SIEC

- Le mémoire

- L'épreuve orale devant un jury
 - 1ère partie en langue étrangère (20 minutes)
 - 10 minutes de présentation du candidat
 - 10 minutes de questions du jury

 - 2ème partie en français : 10 minutes de questions du jury



Les critères d'évaluation

- La maîtrise de la langue étrangère (niveau B2 du CECRL)
- La réflexion sur les spécificités didactiques et pédagogiques d'une DNL
- La connaissance du cadre institutionnel
- La réflexion sur l'enjeu du biculturalisme et de l'ouverture internationale
- La motivation et les qualités de communication et de réactivité



Un examen
attractif mais
exigeant

- Résultats
 - 402 candidats interrogés (177 pour Versailles)
 - 8 langues et 27 disciplines différentes
 - 225 reçus (97 pour Versailles)
 - Taux de réussite de 56 % (55 % pour Versailles)
- Un examen qui se prépare
- Lire le rapport du jury (conseils, ressources, référence des textes de cadrage)
- Assister à des séances de DNL et de langue vivante
- Consulter les sites institutionnels
- Se former au PAF

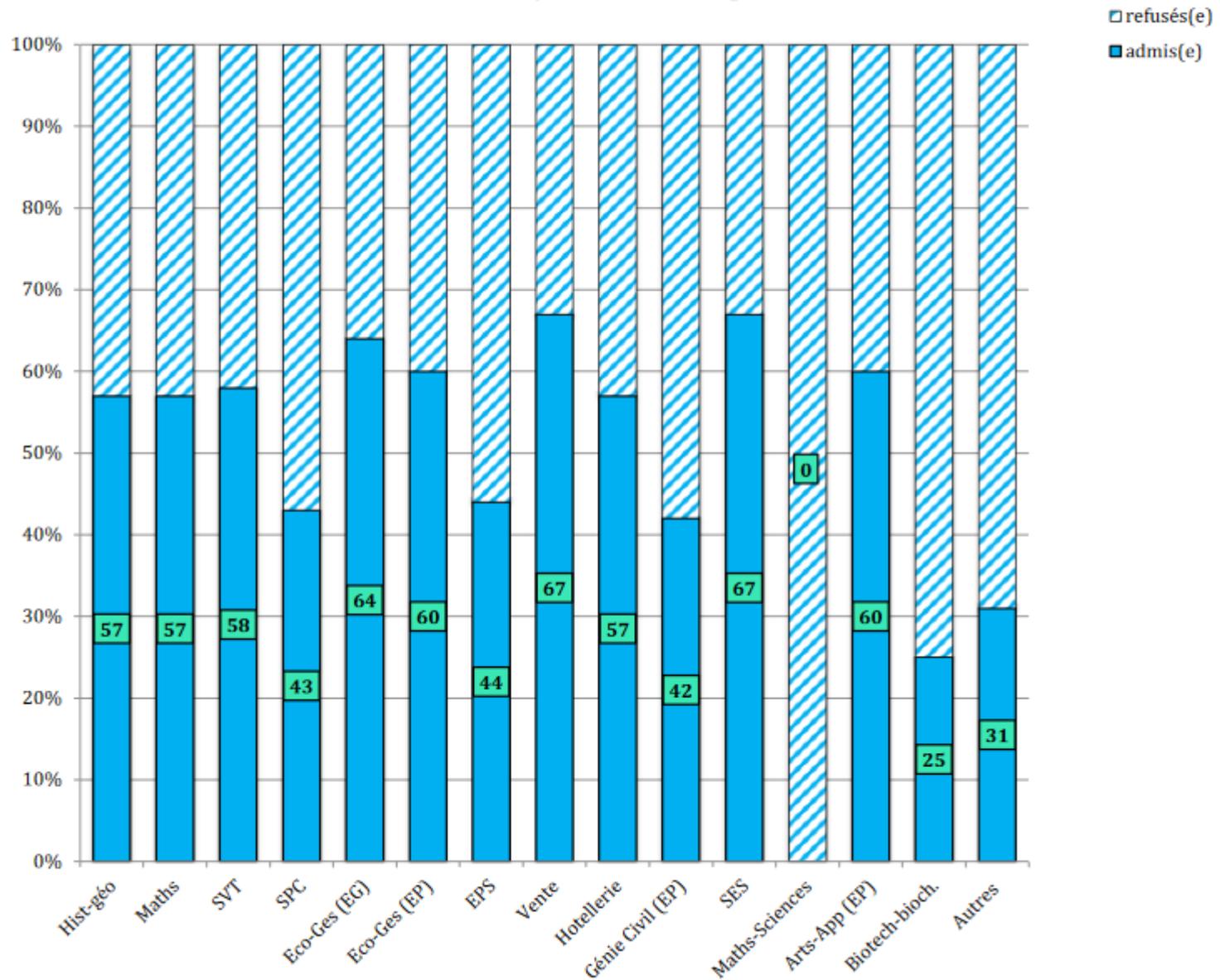
Résultats pour l'Île de France

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de candidats interrogés	402	348	324	273	380	316
Nombre de candidats admis	225	184	161	136	174	149
Taux admis / présents	56%	53%	50%	50%	46%	47%

Résultats par académie

Académie	2019		
	présents	admis	Taux admis/présents
Expatriés en visio	12	5	42%
Paris	54	35	65%
Créteil	159	88	55%
Versailles	177	97	55%
total	402	225	56%

Taux de réussite en fonction des disciplines, pour les disciplines ayant au moins quatre candidats





Formations au PAF

Le renforcement linguistique

- Renforcement linguistique en anglais
- PLP : Initiation linguistique en allemand

La certification

- Présentation de la certification
- Préparer la certification en HG/anglais
- Préparer la certification en HG/allemand
- Préparer la certification en HG/espagnol
- EPS : Concevoir un projet DNL pour la certification

- PLP : certification DNL aspects non linguistiques
- PLP : préparer la certification DNL anglais, DNL espagnol

Enseigner une DNL

- Enseigner les mathématiques en anglais
- Enseigner les SES en anglais
- Enseigner l'éco-gestion en anglais
- Enseigner l'HG en DNL
- PLP : échanges de pratiques en DNL

- Formations sur les mobilités internationales
- Construire des projets interdisciplinaires HG/LV